



Cahiers  
de recherches  
médiévales et  
humanistes

## Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies

25 | 2013  
Le droit et son écriture

---

### Isabeau de Bavière : la création d'une reine scandaleuse

Tracy Adams

---



#### Édition électronique

URL : <http://crm.revues.org/13091>  
ISSN : 2273-0893

#### Éditeur

Classiques Garnier

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2013  
Pagination : 223-235  
ISSN : 2115-6360

#### Référence électronique

Tracy Adams, « Isabeau de Bavière : la création d'une reine scandaleuse », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 25 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 07 novembre 2016. URL : <http://crm.revues.org/13091> ; DOI : 10.4000/crm.13091

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes



## Isabeau de Bavière : la création d'une reine scandaleuse

*Abstract: There are ample reasons for questioning the assumption that Queen Isabeau of Bavaria suffered from a bad reputation during her own time. When we examine the written traces of scandalized discourse about the queen dating from her lifetime we see that they are much less frequent than historians have suggested and, moreover, that they are limited to a single period: 1405-1406. The purpose of this essay is to study the discourse aiming to discredit Isabeau, considering its diffusion and reception by her contemporaries and by modern readers.*

*Résumé : Il existe de bonnes raisons pour se demander si la présumée mauvaise renommée de la reine Isabeau de Bavière parmi ses contemporains n'est qu'un aspect de sa légende noire. Quand on considère les traces écrites des discours scandalisés sur Isabeau datant de son vivant, on constate qu'elles sont bien moins fréquentes que les historiens ne le laissent croire, et, qui plus est, qu'elles se limitent strictement à un seul moment : 1405-1406. Mon propos ici est d'examiner le discours qui visait à discréditer Isabeau en scandale, considérant la diffusion et la réception de ce discours et par ses contemporains et par les lecteurs modernes.*

Isabeau de Bavière (1371-1435) n'est pas la plus connue des reines de France, mais même ceux qui la connaissent à peine ont entendu parler du grand mépris dans lequel le peuple l'aurait tenue. Les histoires récentes donnent l'impression d'un véritable déluge de plaintes contre elle : on lit que « les maîtres parisiens se déchaînent contre elle, s'en prenant pêle-mêle à son train de vie, à son entourage féminin, aux mœurs dissolues de sa cour (la décadence des mœurs, c'est à cause d'elle), à sa rapacité (les levées d'impôts, c'est pour elle), au peu de cas qu'elle fait de ses enfants (leur mort prématurée, c'est toujours elle), à son indifférence face à la maladie du roi (l'aspect déplorable de ce dernier – il refuse de s'habiller et de se laver pendant ses crises –, c'est encore elle) »<sup>1</sup>. L'idée selon laquelle, déjà avant le Traité de Troyes, la reine s'était attirée la haine implacable du peuple est tellement répandue que les historiens récents la répètent sans la questionner et souvent sans citer de sources<sup>2</sup>.

Pourtant, quand on considère les traces écrites des discours scandalisés sur Isabeau datant de son vivant, on constate qu'elles sont bien moins fréquentes que les

---

<sup>1</sup> É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir : l'invention de la loi salique (V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Perrin, 2006, p. 361.

<sup>2</sup> Par exemple, J. Favier, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980, p. 415-16 ; C. Cannon Willard, *Christine de Pizan : Her Life and Works*, New York, Persea Books, 1984, p. 150 ; J. H. M. Taylor, *The Making of Poetry : Late-medieval French Poetic Anthologies*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 27 ; L. Taylor, *Virgin Warrior : The Life and Death of Joan of Arc*, New Haven (Connecticut), Yale University Press, 2009, p. 203.

historiens ne le laissent croire, et, qui plus est, qu'elles se limitent strictement à un seul moment : 1405-1406. Le chroniqueur Michel Pintoin, le religieux de Saint-Denis, mentionne la reine de façon critique dans quatre de ses épisodes pendant l'année 1405 (la chronique attribuée à Jean Juvénal des Ursins contient elle aussi une mention critique dans l'année 1405, mais, cette chronique étant une traduction abrégée de celle de Pintoin pour ce passage, elle ne peut pas être invoquée comme preuve corroborative)<sup>3</sup> ; et le pamphlet anonyme qu'on appelle le « Songe véritable », composé vers 1406, par un partisan de Jean sans Peur, la critique pour son avarice<sup>4</sup>. Bien que, à première vue, Isabeau semble avoir été la cible du mépris populaire, je suggère que, quand on tient compte des conditions de circulation, de diffusion et de réception de ces sources, aucune des trois ne témoigne d'un manque de bienveillance du public à l'égard de la reine. Il ne s'agit pas de défendre Isabeau contre les accusations dont on l'a accablée, l'adultère, la cupidité, l'indifférence à la souffrance du peuple ; toutes ces charges ont déjà été réfutées<sup>5</sup>. Je tiendrai plutôt à démontrer que les traces écrites des discours négatifs sur elle, qui n'apparaissent qu'au moment où elle représentait un obstacle pour son ennemi politique, Jean sans Peur, reflètent les attaques d'une faction contre une autre plutôt qu'un mépris généralisé, et que la conclusion à en tirer est que, loin de faire preuve de la mauvaise renommée de la reine parmi ses contemporains, elles révèlent la grande estime dans laquelle elle était tenue. On n'aurait pas eu besoin de faire peser le scandale sur une reine qui était déjà détestée.

---

<sup>3</sup> *La Chronique du Religieux de Saint-Denis contenant le règne de Charles VI, de 1380-1422*, éd. et trad. B. Guenée, Paris, Éditions du CTHS, 1994, t. 3, p. 228-232, 266-270, 288-290, et 330 ; J. Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI, roy de France*, Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, éd. J.-F. Michaud et J.-J.-F. Poujoulat, Paris, Éditeur du commentaire analytique du code civil, 1836, t. 2, p. 434-435. Sur les emprunts de Juvénal des Ursins à Pintoin, voir *Écrits politiques de Jean de Juvénal des Ursins*, éd. P.S. Lewis, Paris, C. Klincksieck, 1992, t. 1, p. 88, et R. Planchenault, « La "Chronique de la Pucelle" », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 93, 1932, p. 55-104, p. 95.

<sup>4</sup> « Le Songe véritable », éd. H. Moranvillé, *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France*, 17, 1890, p. 217-438.

<sup>5</sup> H. Kimm, *Isabeau de Bavière, reine de France 1370-1435. Beitrag zur Geschichte einer bayerischen Herzogstochter und des französischen Königshauses*, München, Roland Goegler, 1969 ; Y. Grandea, « Les enfants de Charles VI : essai sur la vie privée des princes et des princesses de la maison de France à la fin du Moyen Âge », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, t. II, Paris, 1969, p. 809-832 ; *id.*, « Le Dauphin Jean, duc de Touraine, fils de Charles VI (1398-1417) », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, t. II, Paris, 1971, p. 665-728 ; *id.*, « De quelques dames qui ont servi la reine Isabeau de Bavière », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1975, p. 129-238 ; R. C. Famiglietti, *Royal Intrigue : Crisis at the Court of Charles VI, 1392-1420*, New York, AMS Press, 1986 ; R. C. Gibbons, « Isabeau of Bavaria, Queen of France (1385-1422) : The Creation of an Historical Villainess », *Transactions of the Royal Historical Society*, 6/6, 1996, p. 51-74 ; T. Adams, *The Life and Afterlife of Isabeau of Bavaria*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2010.

### *L'Isabeau de Pontoise*

La chronique attribuée à Pierre Cousinot donne une idée des méthodes de propagande des Bourguignons. En 1402, dans l'espoir d'apaiser la rivalité entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne, écrit le chroniqueur, le roi « leur deffendi toutes assemblées et voies de faits... », et, pendant ses périodes de démence, il donne à la reine « l'auctorité et gouvernement de ses enfans et du royaume, et de touz débats qui entre les princes pourroient naistre congneust, et, appelez ceux du conseil, les peust mectre en bon accord »<sup>6</sup>. Mais puisque la reine faisait davantage confiance au duc d'Orléans qu'au duc de Bourgogne, ce dernier, « pour mectre les cuers du peuple contre eulx, fist semer par cayemans et par tavernes faulses mençonges contre la royne et le duc d'Orléans son frère »<sup>7</sup>. Jean de Bourgogne, qui succède à son père en 1404, continue ses stratégies de diffamation, selon la chronique. En août 1405, ayant saisi le dauphin dans une tentative pour s'emparer du pouvoir de la reine et du duc d'Orléans, dans un épisode qu'on appelle aujourd'hui « l'enlèvement du dauphin », Jean et ses frères convoquent une assemblée d'universitaires et de Parisiens<sup>8</sup>. Afin de détourner l'attention de leur saisie illégale du dauphin et de gagner la faveur du public, ils courtisent ce dernier avec des promesses de réforme financière. « Et par leurs propos », écrit le chroniqueur, « sembloit qu'à leurs deniers voulsissent bien reparer le domaine royal et le royaume deffendre, et sur leur proposition, éscripzièrent aux cités qui par leur extorcions leur donnèrent trop faveur »<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> *Chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot, suivie de la chronique normande de Pierre Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403, d'après les manuscrits, avec notices, notes, et développements*, éd. A. Vallet de Viriville, Paris, Adolphe Delahays, 1859, rééd. New York, Elibron Classics, 2005, p. 109. Sur la querelle entre les Orléans et les Bourguignons, voir M. Nordberg, *Les Ducs et la royauté : étude sur la rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne 1392-1407*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 1964 ; R. Vaughan, *John the Fearless : The Growth of Burgundian Power*, London, Longmans, 1966, rééd. Woodbridge (Suffolk), The Boydell Press, 2002 ; R. C. Famiglietti, *Royal Intrigue*, *op. cit.* ; F. Autrand, *Charles VI : la folie du roi*, Paris, Fayard, 1986 ; B. Guenée, *Un Meurtre, une société : l'assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407*, Paris, Gallimard, 1992 ; B. Schnerb, *Jean sans Peur : le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005, et *id.*, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 1988 ; G. Small, *Late Medieval France*, Basingstoke, Hampshire, UK, Palgrave Macmillan, 2009, p. 137-146.

<sup>7</sup> *Chronique de la Pucelle*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>8</sup> L'article classique sur l'événement est celui de Léon Mirot, « L'enlèvement du dauphin et le premier conflit entre Jean sans Peur et Louis d'Orléans (1405) », *Revue des questions historiques*, 95, 1914, p. 329-355 et 96, 1914, p. 47-88 et p. 369-419. Mirot prend parti pour Jean. Pour des lectures plus favorables à Louis et Isabeau, voir Nordberg, *op. cit.*, p. 190-207 et Adams, *op. cit.*, p. 166-192. En dernier lieu, pour une approche comparatiste des enlèvements et des discours qui les accompagnent, voir G. Lecuppre, « Raptus royaux à la fin du Moyen Âge : le cas français », *Une Histoire pour un royaume (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, éd. Anne-Hélène Alliot et al., Paris, Perrin, 2010, p. 264-280.

<sup>9</sup> *Chronique de la Pucelle*, *op. cit.*, p. 111.

Cette chronique vérifie le succès de l'approche bourguignonne auprès des Parisiens : au duc de Bourgogne « adhèrent le menu peuple de plus en plus » à cause de ses promesses<sup>10</sup>. Le fait que la réputation de la reine soit ternie par les « faulses mençonges » est moins évident ; la chronique ne dit rien sur les sentiments des Parisiens envers elle. Quant à la chronique de Pintoin, on n'y trouve pas non plus de preuves que la réputation de la reine soit atteinte par les rumeurs bourguignonnes. Il est vrai qu'au début de cette année-là, Pintoin déclare avoir été informé par quelques *circumspecti* qu'on déclamaient dans les rues contre l'insatiable cupidité de la reine et du duc d'Orléans et que les subsides de guerre levés par eux n'étaient pas entrés dans les coffres du trésor, ayant été appropriés par Louis<sup>11</sup>. Mais le fait que ces *circumspecti* étaient bourguignons peut se lire entre les lignes. Les délibérations du Conseil Royal, divisé entre Orléans et Bourguignons en 1405, étaient secrètes<sup>12</sup>. Autrement dit, Pintoin recevait ses renseignements d'une source partielle. Dans ses rapports sur les délibérations du Conseil Royal, le héros est toujours Jean sans Peur, qui se prononce longuement contre les impôts perçus pour la guerre, motivé par compassion envers le pauvre peuple<sup>13</sup>. De plus, Maurice Rey conclut que l'accusation, rapportée par les *circumspecti*, selon laquelle Louis d'Orléans se serait engraisé des subsides de guerre, est le fruit de la propagande bourguignonne. Après un examen de l'accusation, Rey écrit que rien « dans les grandes tailles des années 1404 et 1405, ne fut l'objet de don au seigneur chez qui on la percevait ; le frère du roi, alors au sommet de sa toute-puissance, n'osa pas en profiter pour se servir directement, comme en témoigne sa comptabilité »<sup>14</sup>. Il s'agit plutôt d'accusations « astucieusement lancées dans les cercles bourguignons pour dresser l'opinion publique contre l'homme qu'on voulait abattre »<sup>15</sup>. Il est probable, donc, que les *circumspecti* dont parle Pintoin ont fabriqué l'accusation plutôt qu'ils ne l'ont entendue. Le fait qu'ils donnent systématiquement des informations qui sont flatteuses à l'égard du duc de Bourgogne et critiques envers Louis suggère qu'ils étaient bourguignons.

Les *circumspecti* exceptés, Pintoin ne donne aucune référence au sujet du mépris contemporain à l'égard d'Isabeau. Comme on l'a vu, les quatre mentions négatives d'Isabeau se trouvent uniquement dans les entrées pour l'année 1405, c'est-à-dire pendant la période où Jean sans Peur, essayant de s'emparer du pouvoir, cherchait l'approbation des Parisiens et de l'Université et tentait de la discréditer avec le duc d'Orléans. En même temps, pour la première fois, Pintoin attribue un pouvoir énorme à la reine, chose bizarre, puisque, jusque-là, son rôle a été limité au

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>11</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, t. 3, p. 228.

<sup>12</sup> L'étude classique des loyautés des membres du Conseil Royal est celle de N. Valois, *Le Conseil du roi aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : nouvelles recherches suivies d'arrêts et de procès-verbaux du Conseil*, Paris, Alphonse Picard, 1888, rééd. Genève, Slatkine, 1975. Voir aussi Nordberg, *op. cit.*, p. 215-224.

<sup>13</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, t. 3, p. 230.

<sup>14</sup> M. Rey, *Le Domaine du roi et les finances extraordinaires sous Charles VI (1388-1413)*, Paris, SEVPEN, 1965, p. 338.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 339.

cérémonial. Encore plus bizarre, elle disparaît subitement de ce rôle important à la fin de 1405.

Considérons les événements principaux de cette période. Philippe de Bourgogne avait été le fils du roi Charles V et l'oncle de Charles VI, et, à cause de cette double proximité, il avait droit au pouvoir et au prestige. Quand il meurt en avril 1404, son fils révèle vite son ambition de prendre la position de son père. Mais Jean, simple cousin du roi, se fait repousser par Louis d'Orléans, frère bien-aimé du roi, dont le pouvoir avait augmenté avec le décès de Philippe, et par Isabeau aussi, qui, bien qu'alliée avec Philippe de Bourgogne pour des raisons de famille, voit en Jean un usurpateur dangereux. La tension entre Jean et Isabeau atteint son apogée en août 1405, quand elle essaie de préserver le dauphin de son emprise. En apprenant que Jean allait entrer dans Paris avec 800 hommes armés, elle s'enfuit avec Louis à Melun, donnant l'ordre de leur faire suivre les enfants royaux. Le roi venait de sombrer à nouveau dans la folie, et, craignant que Jean n'arrive à assujettir le roi, elle tenait à garder le dauphin auprès d'elle, parce que le garçon était le pion dont la possession assurerait l'autorité à celui qui prétendait détenir le pouvoir dans le royaume. S'ensuivit une crise, qui dura plus d'un mois, pendant laquelle les gens d'armes de Jean firent face à ceux de Louis, avec les Parisiens appréhendant le pire.

Examinons de plus près les quatre critiques contre la reine médiatisées par les *circumspecti*. La lutte en 1405 entre Louis et Jean sur les impôts doit être comprise dans le contexte de la guerre contre les Anglais, une guerre qui exigeait la perception des impôts et qui allait très mal pour les Français à cette période. Après quelques années de paix scellées par le mariage entre Richard II et Isabelle, fille de Charles VI et d'Isabeau, la guerre avait éclaté à nouveau lors de la déposition du roi d'Angleterre. Le contexte immédiat est l'offensive, au début de 1405, du connétable Charles d'Albret et du comte d'Armagnac en Guyenne et en Saintonge, et la désastreuse expédition navale menée par le comte de la Marche au pays de Galles pour soutenir Owen Glendower. À la même époque, le comte de Saint-Pol subit une défaite à Marck à la tête d'une expédition à Calais, ce qui fait que le Boulonnais et la Flandre sont menacés<sup>16</sup>.

Dans la première des critiques, Pintoin explique que les habitants du royaume éprouvaient un vif ressentiment à cause du manque de paix et des impôts qu'on leur avait imposés pour payer la guerre : *Cum cordis amaritudine inde cum clero nobiles et ignobiles dolentes, jugum intollerabile plebis, sub titulo subsidii guerrarum levatum, execrabile reputabant, cum sic manere non posset in pulcritudine pacis et requie temporalium opulenta*. À qui la faute ? Les habitants la rejetaient sur la reine et Louis d'Orléans, nous dit Pintoin, qui explique par la suite que Jean sans Peur refuse tout impôt pour soutenir la guerre et proclame que, si le Conseil adopte la proposition de Louis d'Orléans d'en percevoir de nouveaux, ceux-ci n'auront pas cours dans les domaines bourguignons ; il contribuera au tout de ses propres coffres<sup>17</sup>. (L'ironie, bien évidemment, est que, pendant toute cette période, il demandait de l'argent à la trésorerie royale pour conduire cette même guerre contre

<sup>16</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denys, op. cit.*, t. 3, p. 104-114 ; p. 116-122 ; p. 164-184 ; p. 196-210 ; p. 222-232 ; p. 258-262.

<sup>17</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 228.

les Anglais)<sup>18</sup>. Indigné, Jean quitte Paris, estimant que les fonds perçus pour la guerre seront dépensés par Louis et la reine, explique Pintoin – bien que la vraie raison du départ du duc soit le décès de sa mère, au mois de février<sup>19</sup>. La motivation propagandiste du duc est d'autant plus claire qu'il se plaint en 1406 de n'avoir pas reçu la portion de la taille qui lui avait été promise pour préparer le siège de Calais, plainte qui est certainement fautive, selon Rey<sup>20</sup>.

Il faut lire la deuxième critique de la reine dans la même optique. Le religieux augustin Jacques Legrand, dont le mécène était Louis d'Orléans, fustige Louis, Isabeau et ses courtiers dans un sermon qu'il prêche au printemps 1405. Louis et Isabeau sont devenus l'objet de scandale (*in scandalum... verterentur*) pour les Français et de proverbes vulgaires pour les étrangers, résume Pintoin<sup>21</sup>. Legrand gronde la reine : *[I]n tua curia domina Venus solium occupans, ipsi etiam obsequuntur ebrietas et commessacio, que noctes vertunt in diem, continuantes choreas dissolutas. Hee maledicte et infernales pedissece, curiam assidue ambientes, mores viresque enervant plurimum...*<sup>22</sup>. Selon Pintoin, Legrand livre un reproche cuisant à Isabeau et Louis. Puisque le sermon n'a pas survécu ailleurs que dans cet extrait transmis dans la chronique de Pintoin, nous ne sommes pas en mesure de vérifier son interprétation. Pourtant, le fait que Louis était le mécène de Legrand rend improbable que ce dernier ait jugé prudent de se faire passer pour le punisseur du duc.

La vraie signification du sermon est à chercher dans le contexte de la guerre. C'est juste avant l'épisode de Legrand que Pintoin raconte l'histoire de l'expédition catastrophique du comte de St. Pol contre une garnison anglaise à Marck. À la suite du fameux passage sur la fulmination de Legrand, Pintoin note que le roi, « absent » pendant le sermon, demanda au prêcheur de le refaire. Mais cette fois la substance du discours telle que Pintoin la décrit subit une transformation dramatique. Il ne s'agit plus du tout de la cupidité de la reine et du duc d'Orléans, mais de la guerre. Legrand rappelle à Charles VI que son père, Charles V, avait perçu des *tailles* pour la guerre anglaise, lui aussi. Mais à cette époque, les Français remportaient la victoire. Ceci explique aussi la référence de Legrand à Vénus qui règne à la cour : à l'époque on appelait des soldats inefficaces des soldats de Vénus. Une comparaison avec la chronique de Thomas de Walsingham, qui critique le cercle de Richard II

---

<sup>18</sup> *La chronique d'Enguerran de Monstrelet, 1400-1444*, éd. L. Douët-d'Arcq, Paris, Mme Veuve Jules Renouard, 1857-1862, t. 1, p. 107-108 : « pour avoir aide de gens et d'argent pour mettre siège devant Calais. Car il estoit de ce molt désirant. Mais aux ambaxateurs dessusdiz fut par le duc d'Orleans et autres du conseil baillé response négative. Et pour tant, ledit duc de Bourgogne, oye la response devant dicte par sesdiz ambaxateurs, se disposa d'aler à Paris devers le Roy pour mieulx expédier et conduire ses besongnes ... En après, quant ledit Duc de Bourgogne eut conclud dedens Arras sur ces affaires, il se parti, à tout plusieurs hommes d'armes, jusques à huit cens combatans, couvertement armez, la vigile de l'Assumpcion Nostre-Dame, pour aler à Paris ».

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 232.

<sup>20</sup> Rey, *Le Domaine du roi*, *op. cit.*, p. 339-340.

<sup>21</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, t. 3, p. 266.

<sup>22</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 268.

pour son manque d'intérêt envers la bataille, démontre l'usage de l'image : ils étaient « more soldiers of Venus than of Bellona, more valorous in the bedchamber than on the field of battle, and more likely to defend themselves with their tongues than their spears, for although they slept on when the trumpet sounded for deeds of war, they were always wide awake to make speeches »<sup>23</sup>.

La conclusion que tire Pintoin du sermon de Legrand s'explique ainsi : prédisposé par les *circumspecti* bourguignons à voir en Louis d'Orléans un dépensier immoral, le moine interprète le rapport qu'il reçoit d'eux selon cette optique. L'histoire qu'il produit est celle d'une attaque contre une cour immorale. Le rôle d'Isabeau est donc caché mais en même temps mis en lumière dans la version de Pintoin : si Legrand l'inclut dans une critique de la guerre, c'est parce qu'elle occupe forcément une position d'influence ; mais Pintoin, qui n'a pas l'habitude de considérer les femmes comme des personnages politiques, ne comprend pas son importance, et il n'essaie pas de l'expliquer.

La troisième critique de la reine prétend que quelques conseillers importants (*decuriones insignes*) demandent au roi qu'il veille de plus près au gouvernement pour assurer qu'il soit mieux dirigé que par le passé<sup>24</sup>. Dans le même passage, Pintoin affirme que le dauphin n'a pas reçu de caresse de sa mère depuis trois mois. Ce n'est pas la seule fois que les Bourguignons essayeront de dénigrer les qualités maternelles de la reine. Lors de l'épisode de « l'enlèvement du dauphin », Jean se justifiera de saisir le dauphin en se disant étonné qu'Isabeau aurait appelé le garçon à Melun, étant donné le fait qu'il était malade, saignant du nez, et que le temps était mauvais. Pour ces raisons, il explique dans une lettre du 8 septembre : « [N]e pas ne n'est vraisemblable que nostre dicte dame la Roynne l'eust voulu faire emmener... Et pour Dieu et advertisse bien un chascun vray et loial subget du Roy nostre dit seigneur quel bien on peut imaginer de fere emmener nostre dict seigneur de Guienne si soudainement en l'estat et par la manière et temps dessus diz, et en verité ces propres causes nous meurent à faire ce que en feismes pour nous loiaument acquitter envers nostre dit souverain... »<sup>25</sup>. Il faut noter que Jean est le seul à mentionner cette maladie du dauphin.

On pourrait écarter cette histoire, racontée à Pintoin par des *assistantes* qui étaient sans doute des Bourguignons, comme de la propagande. Mais l'anecdote est peut-être liée à une autre que Pintoin raconte un peu plus loin, dans sa quatrième critique, selon laquelle Isabeau avait chassé de la cour l'une de ses dames, une certaine Madame de Minchière, gardienne de son sceau, l'accusant d'avoir tenu des propos scandaleux<sup>26</sup>. Cette dame n'existait pas. Pourtant, son nom semble être une version confuse de Semihier, nom de la vraie gardienne du sceau, et Malicorne, nourrice du dauphin<sup>27</sup>. Lors de sa mort avant 1409, Madame de Malicorne est

<sup>23</sup> *The Chronica maiora of Thomas Walsingham, 1376-1422*, trad. D. Preest, Woodbridge (Suffolk), Boydell Press, 2005, p. 248.

<sup>24</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, t. 3, p. 288-290.

<sup>25</sup> Mirot, *op. cit.*, p. 408.

<sup>26</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, *op. cit.*, t. 3, p. 330.

<sup>27</sup> Sur Madame de Semihier, voir Grandeau, « De quelques dames qui ont servi la reine Isabeau de Bavière », *op. cit.*, p. 224-227 ; et sur Madame de Malicorne, p. 206-209.



toujours dans la compagnie de la reine<sup>28</sup>. Il est vrai que Madame de Semihier quitte la cour en 1405, mais c'est pour prendre une position dans l'hôtel du frère d'Isabeau, Louis de Bavière. La fille et le mari de Madame de Semihier restent au service de la reine<sup>29</sup>. L'histoire du dauphin négligé semble avoir été tissée avec celle de Mesdames de Semihier et Malicorne pour faire un scandale d'une situation non scandaleuse.

En octobre 1405, Isabeau restaure la paix entre les ducs. Les chroniques contemporaines, y compris celle de Pintoin, lui attribuent un rôle minime dans les négociations. Cependant, l'existence d'une ordonnance royale qui la désigne comme médiatrice, datée du 12 octobre 1405 – c'est-à-dire, au plein milieu des pourparlers – témoigne de sa participation, tout en indiquant qu'elle avait du mal à s'imposer<sup>30</sup>. La chronique dite de Juvénal des Ursins rend claire la nécessité de l'ordonnance, offrant un vivant aperçu des ducs figés dans l'intransigeance :

Dans le bois de Vincennes estoit la Reyne et le duc d'Orleans, et y allerent tous les princes estans à Paris, et y eut plusieurs gens de conseil. Et fut advisé et conclu qu'on ne pouvoit appaiser ceste division, sinon qu'on accomplist au duc de Bourguignon ses requestes.... Et de le faire et accomplir le jurerent tous les seigneurs presens, excepté le duc d'Orleans, qui ne voulut faire aucun serment. Le mercredy ensuivant, le duc d'Orleans manda le prevost des marchands, et aucuns notable gens de Paris, et leur dit qu'il estoit bien esbahi des manieres qu'on tenoit envers luy, et mesmement le duc de Bourgongne, qui n'estoit pas si prochain de la couronne qu'il estoit.... Et lors quand la connaissance en vint au duc de Bourgongne, il delibera, veu les gens qu'il avoit, d'aller devant le dit bois en armes, pour assieger la place...<sup>31</sup>

Se déclarant une réitération d'une ordonnance de 1402, la nouvelle prétend avoir été composée par le roi, fiction typique pendant les périodes d'incapacité du roi :

[P]ar très-grant délibération de Conseil, Nous avons despièçà donné puissance à nostre très-chère & très-amée compaignie la Royne de povoir entendre, vacquer, et bésongner ès grans bésongnes & affaires de nostre Royaulme en nostre absence, ou quant serions tellement occuppez que n'y pourrions vacquer ne entendre, & que s'il survenoit aucuns inconvéniens desplaisans, ou discordans aucuns de nostre Sang et lignaige, que nostredite compaignie, par le conseil & avis des autres de nostredit lignaige & d'iceulx de nostre Conseil telz que bons luy sembleroit, les peust appaiser par voye de Justice ou par voye amiable, se faire se povoit...<sup>32</sup>

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 226-227.

<sup>30</sup> Selon Pintoin, les ducs se rendirent à Vincennes le 8 octobre ; la paix fut proclamée le 16 : t. 3, p. 344. Pour l'ordonnance du 12 octobre, voir *Les Ordonnances des rois de France de la troisième race*, éd. D.-F. Secousse, Paris, Imprimerie royale, 1723-1849, t. 12, p. 222-223.

<sup>31</sup> Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*, *op. cit.*, p. 433.

<sup>32</sup> *Ordonnances*, *op. cit.*, t. 12, p. 222.

Le roi interdit à son frère de procéder « par voye de faict ne par parolles injurieuses à l'encontre de [sesdits] Cousins ou aucuns d'eulx » et « semblablement » il fait interdire à « iceulx noz enffans & à chacun d'eulx » de procéder « par voye de faict ne par parolles injurieuses à encontre de [sondit] Frere... »<sup>33</sup>. Quant aux gens d'armes, « par eulx mandez venir par devers eulx, & qui encores n'y son venuz » le roi défend que « sur paine de eulx forfaire envers [lui] en corps et en biens, ils ne entrent & viennent plus avant en [sondit] Royaulme... »<sup>34</sup>. Bien que Pintoin ne reconnaisse pas le rôle d'Isabeau dans les négociations, elle en faisait néanmoins partie ; comment expliquer autrement cette ordonnance visant à renforcer son autorité promulguée par le Conseil Royal ?

La paix entre les ducs conclue, on ne trouve plus de propos critiques à l'égard de la reine dans la chronique, et elle y reprend sa position mineure. En 1407, Louis d'Orléans se fera assassiner par les suppôts de Jean sans Peur qui prendra la première place au Conseil Royal ; le récit d'une reine puissante et avare aura perdu sa raison d'être. Même pendant la révolte cabochienne, la période où on s'attendrait à des accusations d'avarice, on n'en trouve aucune. Quelques membres de l'entourage de la reine seront emprisonnés ; mais plusieurs membres de l'entourage du roi subiront la même indignité. Les Cabochiens protestent contre la royauté, mais la reine n'est jamais personnellement ciblée.

### *Le « Songe véritable »*

Le « Songe véritable » dont l'auteur « blâme violemment la cupidité d'Isabeau » ne témoigne pas moins que la chronique de Pintoin d'une tentative menée par Jean sans Peur de jeter le scandale sur la reine<sup>35</sup>. En effet, le poème ne reflète pas le manque de popularité de la reine, mais plutôt le contraire : la grande inquiétude chez le duc de Bourgogne qu'elle soit trop aimée.

Commençons avec un bref résumé du « Songe véritable », ouvrage qui par ses références au *Roman de la Rose* s'insère dans la tradition des visions qui transmettent une vérité secrète révélée au songeur et dont la prémisse est de découvrir ce que deviennent les impôts qui semblent disparaître sans laisser de traces. La vision commence au palais du roi, que l'on voit mesquinement vêtu et entouré d'une pauvre compagnie représentant les régions de France : ce n'est évidemment pas cet homme misérable qui détient l'argent disparu ! Sont aussi présentes des figures allégoriques qui nient toute responsabilité dans l'état lamentable du royaume. Chacun prend la parole pour expliquer à Souferance qu'il s'était fait voler sa fille, Pecune. Souferance répond qu'elle n'y est pour rien ; elle ne fait que suivre les ordres. Néanmoins, elle conseille à Chascun de chercher Verité pour vérifier que son argent volé bénéficie au moins au roi, récepteur présumé. Chascun envoie Povreté à la recherche de Verité. Povreté retourne vite au palais pour diffuser la nouvelle que cette Verité est introuvable dans le royaume. L'argent a disparu, et personne ne sait ce qu'il est devenu. Souferance suggère qu'ils demandent à Commune Renommée si le roi reçoit ce qui lui est dû. Commune Renommée annonce que les fonds du roi ont été appropriés par Faulx

<sup>33</sup> *Ibid.*, t. 12, p. 223.

<sup>34</sup> *Ibid.*, t. 12, p. 223.

<sup>35</sup> Citation de J. Verdon, *Isabeau de Bavière : la mal-aimée*, Paris, Tallandier, 1981, p. 102.

Gouvernement. Interrogé, Faulx Gouvernement admet sa culpabilité, suivi d'Experience, qui révèle par le moyen de son miroir les coupables : Louis d'Orléans, Jean de Berry, Jean de Montaigu et la reine, qui détournent les fonds royaux pour leurs propres intérêts. À la question de savoir comment ces personnages-là se sont trouvés dans une situation tellement favorable au niveau financier, Experience cède la parole à Fortune. Fortune puis Raison condamnent chaque personnage à son tour.

Les pauvres Français étaient bien accablés par les impôts. Pourtant, l'explication de ce problème offerte par le « Songe véritable » ne représente pas la voix d'un peuple opprimé, mais la mise en scène d'une prétention au pouvoir par un seigneur puissant qui lance un défi à l'autorité représentée par les conseillers les plus intimes du roi. Comme les lettres de propagande envoyées par les ducs aux villes du royaume afin de contrôler la réception de leurs actions controversées, les annonces publiques devant le Châtelet et la lecture publique des ordonnances royales, le « Songe véritable » est une représentation du pouvoir : une tentative pour imposer une interprétation particulière des événements dans la perspective de renforcer une provocation. Le poème allégorise la tendance répandue d'imputer aux conseillers et officiers royaux la ruine du royaume, afin d'épargner le roi de toute critique. Outil politique, la charge de mauvaise gestion est omniprésente depuis le règne de saint Louis, et ne montre presque aucun rapport avec le niveau réel de dépenses<sup>36</sup>. Ici, la cible de la haine est Faulx Gouvernement, composé de Louis d'Orléans, Jean de Berry et Jean de Montaigu, sur qui retombe le blâme, affirme Commune Renommée.

La fiction du roi appauvri, du roi comme victime des abus du Faulx Gouvernement, était utile pour rendre compréhensible un système dont les dessous restaient complètement mystérieux<sup>37</sup>. En réalité, la raison de la misère du royaume en 1405 n'était pas que le roi manquait de pouvoir, mais plutôt le contraire.

---

<sup>36</sup> R. Cazelles, « Une exigence de l'opinion depuis saint Louis : la réformation du royaume », *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1962-1963, p. 91-99 ; *id.*, *La Société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, Librairie d'Argences, 1958, p. 428 ; *et id.*, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, Genève, Droz, 1982, p. 28-31 ; P. Contamine, « Le Vocabulaire politique en France à la fin du Moyen Âge : l'idée de la réformation », *État et Église dans la genèse de l'État moderne*, éd. J.-P. Genet et B. Vincent, Madrid, Casa de Velázquez, 1986, p. 145-156 ; W. C. Jordan, « Anti-corruption Campaigns in Thirteenth-Century Europe », *Journal of Medieval History*, 35, 2009, p. 204-219. On a l'impression que les impôts sous Charles VI pesaient extrêmement lourd, et pourtant Charles V recevait encore plus d'argent de ses impôts : C. M. Radding, « Royal Tax Revenues in Late Fourteenth Century France », *Traditio*, 32, 1976, p. 366-368. On constate le même phénomène sous Richard II d'Angleterre : la charge de mauvaise gestion ne concorde pas avec le niveau réel de dépenses : C. D. Fletcher, « Crisis and Luxuria in England and France, ca. 1340-1422 », *The Court as a Stage: England and the Low Countries in the Later Middle Ages*, éd. S. Gunn et A. Janse, Woodbridge (Suffolk), Boydell Press, 2006, 28-38, p. 36.

<sup>37</sup> L'appauvrissement du roi était une fiction : Y. Grandeau, « Isabeau de Bavière ou l'amour conjugal », *Études sur la sensibilité au Moyen Âge, Actes du 102<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Limoges, 1977*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1979, p. 117-148, p. 135-137 ; et R. C. Famiglietti, *Tales of the Marriage Bed from Medieval France (1300-1500)*, Providence (RI), Picardy Press, 1992, p. 188-195.

Précisément parce qu'il était la fontaine de toute richesse, il était soumis, de façon paradoxale, à ses grands serviteurs, avec qui il existait dans une relation symbiotique<sup>38</sup>. Pour redistribuer la richesse il lui aurait fallu redistribuer le pouvoir. Mais personne ne l'a suggéré, ni les Cabochiens, ni Jean sans Peur. Comme Jacques Krynen l'explique, « C'est l'épuration administrative qui est réclamée, non un réaménagement des rapports de pouvoir... La très prolixie ordonnance cabochienne brille par l'absence de dispositions politiques, comme si les réformateurs n'avaient plus d'autre vision de l'État qu'une monarchie légèrement et honnêtement administrée »<sup>39</sup>.

Le poème présente une situation que Jean sans Peur voulait tourner à son avantage. La reine, qui suit Louis, le Duc de Berri et Jean de Montaigu dans le texte, entrave les ambitions de Jean, elle aussi, mais la menace qu'elle lui pose n'est pas du même ordre. Pour cette raison, son portrait est beaucoup moins percutant, et il contient seulement le quart des vers des autres. Qui plus est, la fin horrifiante en enfer qui attend Louis et les deux Jean, racontée avec allégresse par Dampnacion, n'est pas appliquée à Isabeau. On lui reproche de « prendre ce qu'elle en peut » (v. 1035). Mais on lui épargne les attaques furieuses que reçoivent les autres.

La figure la plus significative pour l'interprétation d'Isabeau dans le poème est Fortune. Elle raconte comment elle précipitera Louis d'Orléans, Jean de Berri et Jean de Montaigu, tout en haut de sa roue et munis pour le moment de richesse et pouvoir, dans le vide. Quant à la reine, le récit de Fortune est très différent. Ce n'est pas de ses richesses dont Fortune pense la priver. Fortune dit avoir cultivé de belles choses dans le jardin d'Isabeau, y compris le bon renom (« ly fais bon renom avoir... », v. 1731). Les autres perdront les possessions qu'ilsisent le plus. Isabeau, aussi – mais ce ne sont pas ses biens matériels. C'est son bon renom. Fortune ajoute qu'elle commence déjà à nuire à la réputation de la reine : depuis presque un an, elle fait que la reine perd de son renom, que « Fu Royne mal clamée... ». La chronologie correspond exactement à celle proposée par Pintoin, comme on l'a vu : ses *circumspecti* commencent à murmurer pour la première fois au printemps 1405.

Pourtant, l'essentiel est qu'en expliquant qu'elle a commencé à nuire à la réputation de la reine, Fortune démontre qu'elle n'a pas encore réussi à le faire. Fortune affirme qu'à l'avenir elle causera tellement de déshonneur à Isabeau que celle-ci sera abandonnée par tout le monde : « Je ly feray avoir tel honte,/ Et tel dommage et telle perte./ Qu'en la fin en sera deserte... » (v. 1736-38). De même qu'elle intrigue pour faire culbuter Louis et les deux Jean dans le vide, elle entend occasionner la chute de la reine. Autrement dit, Fortune n'a pas pleinement actionné sa roue.

Le « Songe véritable » est l'illustration d'une campagne pour salir les noms des conseillers les plus intimes du roi, y compris la reine. Mais le poème ne peut pas être vu comme preuve de sa mauvaise réputation. Au contraire, si la reine ne

<sup>38</sup> W. Paravicini, « Administrateurs professionnels et princes dilettantes », *Histoire comparée de l'administration (IV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, éd. W. Paravicini et K. F. Werner, München, Artemis Verlag, 1980, p. 168-177, p. 174.

<sup>39</sup> J. Krynen, *L'Empire du roi : idées et croyances en France, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1993, p. 435.

jouissait pas d'une bonne réputation, pourquoi Fortune aurait-elle voulu la détruire ? Comme la chronique de Pintoin, le poème rend manifeste le fait que quelqu'un s'efforçait de salir l'image d'Isabeau. Mais le manque total d'autres traces de mépris à son égard suggère que ce détracteur n'est pas arrivé à ses fins.

### *Conclusion*

L'impopularité présumée d'Isabeau de Bavière est plutôt l'effet de l'attitude des Bourguignons en 1405-06 qu'une vérité répandue de longue date. Dans son étude méticuleuse, *L'Opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, B. Guenée suggère que « [c]onscient du poids de l'opinion publique dans la vie politique du royaume au temps de Charles VI, Michel Pintoin s'est attaché à en donner des analyses systématiques »<sup>40</sup>. Si l'opinion publique envers Isabeau avait été négative, nous en aurions des traces dans la chronique de Pintoin, qui raconte de façon subtile et précise les sentiments qui animaient la discorde dans d'autres cas. Il décrit par exemple la méfiance portée par les Armagnacs envers Isabeau dans un épisode d'avril 1417. La reine essayait de rétablir la concorde entre les Armagnacs et les Bourguignons, mais les factions se haïssaient implacablement, et ses efforts n'ont servi qu'à lui attirer la haine des deux<sup>41</sup>. Deux dauphins de France sont morts entre 1415 et 1417, et les Armagnacs voulaient à tout prix que le seul qui restait soit tenu à distance de sa mère et de son hôtel. Pintoin note qu'Isabeau craignait les Armagnacs jusqu'au point de se faire entourer de gens de guerre chargés de la protéger jour et nuit. Du coup, quelques-uns de ces gens de guerre furent arrêtés sous le prétexte qu'ils menaient une vie scandaleuse. Ils furent mis à mort pendant que la reine, destituée de son hôtel, fut emprisonnée à Tours, et son trésor saisi au nom du roi et du connétable, Bernard d'Armagnac<sup>42</sup>. Dans ce cas, Pintoin explicite la haine entre les Armagnacs et la reine, mais il ne laisse pas croire qu'elle était détestée en général.

Pourtant, si on ne peut pas accepter l'idée commune que « [r]eine calomniée, Isabeau le fut certainement d'abord de son vivant », le fait que Jean sans Peur essayait d'en faire une figure scandaleuse indique que le duc pensait avoir quelque chose à gagner en ternissant sa réputation<sup>43</sup>. Quel était le raisonnement derrière cette stratégie dont on trouve les vestiges dans une chronique vouée à l'histoire des rois de France et dans un pamphlet ? La stratégie de se promouvoir en insultant son rival est une tradition vénérable dont on observe l'usage tout au long du conflit entre les Orléans ou Armagnacs et les Bourguignons. Chaque affrontement entre les deux partis était accompagné d'une série de lettres aux bonnes villes du royaume dans lesquelles on espérait entrer ou dont on attendait du soutien. De telles lettres représentent des efforts pour manipuler le public.

<sup>40</sup> B. Guenée, *L'Opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002, p. 12.

<sup>41</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, *op. cit.*, t. 6, p. 50.

<sup>42</sup> *Ibid.*, t. 6, p. 72-74 ; voir aussi Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*, *op. cit.*, p. 533 ; Monstrelet, *op. cit.*, t. 3, p. 175-176.

<sup>43</sup> J. Verdon, *op. cit.*, p. 267.

C'est la démarche de Jean dans ses lettres diffusées lors de « l'enlèvement du dauphin » : il accuse Louis de toutes sortes de fraudes. En revanche, le duc fait preuve de retenue dans ses critiques de la reine, l'accusant discrètement d'être mauvaise mère en faisant porter le dauphin hors de Paris. Étant donné la discrétion du duc envers la reine, pourquoi Pintoin cite-t-il des remarques peu flatteuses à son égard proférées par les *circumspecti* bourguignons dans sa chronique en 1405 ?

Il faut se rappeler que pendant la première décennie du XV<sup>e</sup> siècle, Pintoin composait sa chronique avec à peu près trois ans de retard. Guenée explique :

Dans la première décennie du XV<sup>e</sup> siècle, le chantre travaillait d'arrache-pied aux « gestes » de Charles VI. Il traitait de janvier 1406 après juin 1408 ; de septembre 1406 avant avril 1410. C'est dire qu'il en était alors à écrire, un peu plus un peu moins, trois ans après l'événement<sup>44</sup>.

Les événements de 1405 ont été consignés en 1408, environ. On se rappelle aussi que Jean machine l'assassinat de Louis d'Orléans en novembre 1407, et que la réaction effrayée d'Isabeau pendant une année entière après cet acte brutal, jusqu'en 1409, est de garder la famille royale loin de Jean. Jean, pour sa part, essaie par le biais de médiateurs de les faire rentrer à Paris. Avec l'accord imposé aux fils de Louis en mars 1409, Isabeau se plie à la nécessité de tolérer le rôle prépondérant du duc de Bourgogne dans les affaires du royaume. Le vrai contexte de l'entrée pour 1405 de Pintoin écrite trois ans après les faits qui y sont rapportés, donc, est la tension entre la reine et le duc après l'assassinat de Louis d'Orléans, quand Jean aurait voulu se justifier pour sa postérité dans la chronique quasi officielle du royaume. Il fallait montrer que la reine était la complice du duc tyran pour expliquer le refus de celle-ci de s'allier avec Jean avant 1409. L'alliance accomplie, il n'y avait plus besoin de la montrer récalcitrante. En tout cas, Pintoin détournera bientôt son soutien de Jean pour le rediriger vers le dauphin lors de la révolte cabochienne.

Sans doute essayait-on d'attacher des propos scandaleux aux figures publiques au Moyen Âge dans l'espoir de rassembler du soutien pour soi, et c'est bien le cas, il me semble, pour Jean sans Peur et Isabeau de Bavière. Mais la façon moderne de caractériser la reine comme ayant subi une chute, comme détestée par « le peuple », me paraît difficile à maintenir quand on examine de près les traces écrites qui demeurent de sa réputation parmi ses contemporains.

Tracy Adams  
University of Auckland

---

<sup>44</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denys, op. cit.*, t. 1, p. XVIII.